

un échange incessant entre tous les pays des types de produits et marchandises, ce qui ne peut qu'amener des frets importants.

En dehors de ces questions du coût des frets, nombreuses sont celles qui entravent les relations, nous en avons déjà parlé bien souvent, refus d'embarquement, délais, transbordement, surtaxe de pavillon, etc.

C'est précisément ce qui a donné l'idée de la création d'une ligne directe entre le Canada et la France, ligne d'une utilité incontestable et qui rendrait les plus grands services aux deux pays.

Malgré tous les efforts faits jusqu'à ce jour dans le but de cette création par l'honorable président de la Chambre de Commerce française, M. E. Galibert, on n'a pas encore abouti.

Qu'attendent donc les armateurs français pour prendre en mains un service qui, dès le début, offre une garantie de réussite, même s'il n'était subventionné par aucun des deux gouvernements, ce qui est le contraire, puisque l'année dernière chaque pays consentait à fournir une subvention.

Pourquoi ne s'est-on pas entendu ? Il est temps de prendre notre place.

Le Canada, en dehors de ses relations avec les Etats-Unis, se trouve directement relié avec l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique, et en France, à défaut de ligne directe, nos industriels qui non seulement trouveraient au Canada un bon débouché pour les produits manufacturés, mais pourraient aussi se procurer certaines matières premières, ont, d'un côté, à payer un surcroît de frais de transport, et d'un autre côté une surtaxe de pavillon.

De là découle une grande infériorité sur l'industrie anglaise, allemande et belge.

Qu'attend-on ? pense-t-on que les armateurs de ces trois pays vont nous créer une ligne directe ? on attendrait longtemps.

Au moment où la lutte commerciale est si forte, il est regrettable de voir l'initiative française ne pas se porter plus rapidement et plus efficacement sur la création d'une ligne directe entre le Canada et la France.

Puisse notre appel être entendu en haut lieu.

Sans vouloir rien détruire des raisons invoquées par notre estimable confrère pour la création prochaine d'une ligne directe entre la France et le Canada, nous ferons

observer qu'il existe d'autres voies que celle de la Compagnie Générale Transatlantique pour expédier, même en hiver, des marchandises de provenance française à Montréal et qu'il est été facile de trouver un fret beaucoup moins onéreux par n'importe quelle ligne anglaise desservant Halifax.

L'expéditeur peut donc également s'en prendre à lui-même si son envoi d'échantillons lui a fermé une porte qui s'ouvrait.

Il fallait d'autant plus faire attention qu'il s'agissait d'un échantillon ; le client n'a pas le moindre doute qu'un chargement paiera une somme inférieure, mais il sait aussi que son fournisseur ne prend guère ses intérêts puisqu'il ne se donne pas la peine de s'assurer du plus bas fret qu'il peut obtenir et faire payer à son client.

Il n'en reste pas moins vrai que, s'il existait une ligne directe entre les deux pays, aucune compagnie de transport n'oserait réclamer un fret minimum aussi élevé, par conséquent les affaires n'en deviendraient que plus faciles, la question des transbordements et des frets élevés n'entrant plus en ligne de compte.

Pour toutes raisons qu'il est d'ailleurs inutile de rappeler ici, tant elles ont été déjà ressasiées, il est à désirer qu'une ligne directe soit établie entre la France et le Canada et qu'elle le soit bientôt.

Il vient de se former à Paris, sous le nom de *Ligne maritime* une association faisant appel à tous les Français en vue du développement de la marine militaire et de la marine marchande. Nous avons l'espoir et, nous en sommes certain, la *Halle aux Cuirs* partage notre manière de voir, que la *Ligne maritime* ne pourra rien faire de mieux que de commencer par étudier et mener à bien la création d'une ligne entre la France et le Canada.